

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 50: Les Suisses de Chicago

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

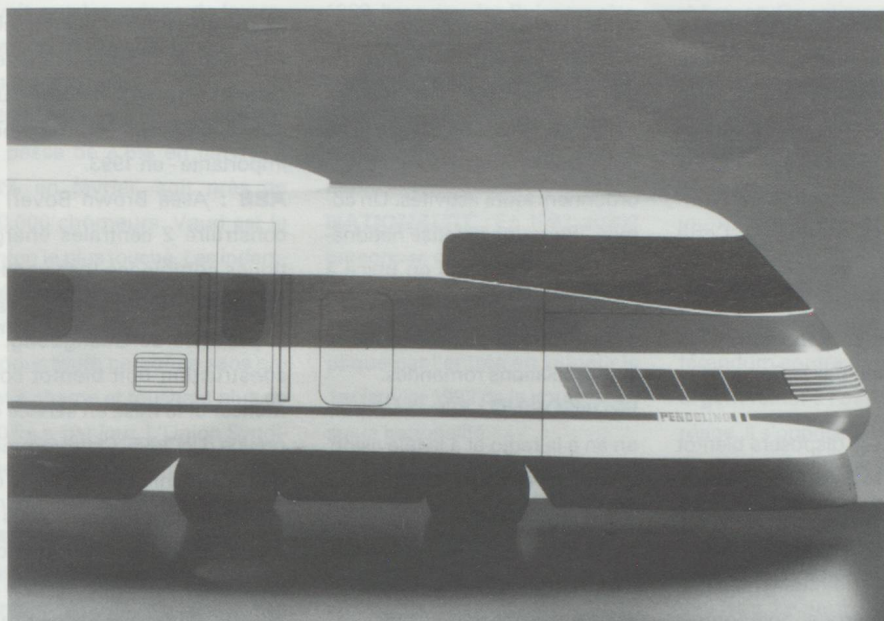
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vous avez dit "Pendolino" ?



Le Pendolino. A partir de 1995 sur les rails suisses.

Photo : Fiat Ferroviaria

7 rames "Pendolino" circuleront dès l'automne 95 entre la Suisse et l'Italie. Officiellement désignées sous le terme technique ETR 460, plus poétiquement sous le nom de "Pendolino", ces rames feront gagner de 40 à 65 minutes par trajet, grâce à une vitesse plus élevée dans les courbes et à la suppression de changement de locomotive à Domodossola. Ainsi, on gagnera 65 minutes entre Bâle et Milan, 40 entre Genève et Milan et Berne sera à environ 3 heures de la capitale lombarde. Un gain de temps appréciable, qui devrait apporter une hausse de 20% du trafic voyageur sur l'axe du Simplon. Circulant à une vitesse maximum de 200 km/h, dotée de caisses inclinables permettant une meilleure adaptation aux courbes, la rame "Pendolino" offrira, outre une voiture restaurant, 159 places dans 3 voitures de 1ère classe et 339 dans 5 de 2ème classe. Elle comportera en outre des places spécialement aménagées pour les handicapés.

Mis à part l'équipement bi-courant rendu nécessaire par les tensions différentes en Suisse et en Italie, ces "Pendolino" seront identiques à ceux que Fiat Ferroviaria construit actuellement pour le réseau italien. Le "Pendolino" sera exploité par une nouvelle société à laquelle les CFF participeront à hauteur de 33%, les FS (chemin de fer de l'Etat italien) 50% et le Berne-Lötschberg-Simplon (BLS) 7%, les 10% restant étant assumés par une communauté d'intérêts regroupant plusieurs cantons suisses. Cette société aura son siège en Suisse et son capital devrait s'élever à 71 millions de frs.s., soit 30% du volume des investissements, le solde devant être couvert sur le marché des capitaux. Chaque rame coûte en effet 32 millions de frs.s.. A ces investissements, il faut encore ajouter le crédit de 34,4 millions de frs.s. alloués aux CFF pour l'amélioration de l'alimentation électrique sur l'axe du St-Gothard. ■

Contre la crise

La presse quotidienne suisse souffre depuis maintenant plusieurs années d'une crise sans précédent. Principale incriminée, la baisse du volume des recettes publicitaires, qui a provoqué des disparitions de titres, des fusions, dont la dernière en date est celle de deux quotidiens jurassiens ou encore la création de régies publicitaires communes à plusieurs journaux. Dernière en date, "Swiss Pool", qui sera opérationnelle dès le 1er janvier 1994, réunira 7 quotidiens suisses, dont 2 suisses romands. "24h", "La Tribune de Genève", le "St Galler Tagblatt", la "Luzerner Zeitung", la "Basler Zeitung", le "Tagesanzeiger" et la "Bündner Zeitung" vont ainsi former, sous l'égide de Publicitas, une machine de guerre qui risque d'être redoutable pour ses concurrents. En effet, à eux 7, les quotidiens permettront aux annonceurs de toucher 43% de la population adulte, avec un tirage cumulé de 819.950 exemplaires. Deux possibilités seront offertes aux annonceurs : Swiss Pool I, qui touchera la Suisse Alémanique et Swiss Pool II, qui englobera les deux régions alémanique et romande. Swiss Pool entend réaliser, dès la première année, un chiffre d'affaires de 70 millions de frs.s. et annonce déjà son intention d'attaquer les marchés étrangers. ■





brèves...

AIDE : Le Conseil Fédéral accorde de 9,8 millions de frs.s. au Programme des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche Orient (UNRWA). Cette aide comprend un versement en espèces de 3,5 millions de francs suisses, la livraison de produits laitiers pour 3,5 millions et de produits céréaliers pour 2,8 millions.

PAM : Dans la foulée, le Conseil Fédéral accorde également 21 millions de francs suisses par an au Programme alimentaire mondial, pour 1993 et 1994. Cette somme représente un versement en espèces de 2,5 millions, des produits laitiers (6 millions), des produits céréaliers (7,5 millions), ainsi qu'un soutien logistique pour 5 millions de frs.s.

EPF : Brigitte Gilli, chef du Département de l'instruction publique du canton de Lucerne, est nommée par le Conseil Fédéral membre du conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales.

FIÈVRE : Le bétail, la viande et les produits laitiers italiens sont temporairement interdits de vente en Suisse, à quelques exceptions près. L'Office Vétérinaire Fédéral explique cette mesure par la nécessité de protection du bétail suisse contre la fièvre aphteuse qui sévit actuellement en Italie.

CICR : Le Conseiller Fédéral René Felber et Cornelio Sommaruga, président du Comité International de la Croix Rouge (CICR), signent un accord de siège entre la Croix Rouge Internationale et la Confédération. Désormais, le CICR dispose d'un statut comparable à d'autres organismes internationaux instaurant toute une série d'immunités.

FA-18 : Début de la campagne pour les votations fédérales du 6 juin prochain. Les auteurs des ini-

tiatives qui en seront l'enjeu : "Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat" et "40 places d'armes, ça suffit", publient livre et disque à cette occasion.

AVS/AI : Cantons et communes seront obligés d'informer automatiquement de leurs droits toutes les personnes susceptibles de toucher les prestations complémentaires à l'AVS/AI. Cette disposition, adoptée par le Conseil National, devra encore être présentée sous forme de projet détaillé par le Conseil Fédéral.

TV : La Suisse disposera bientôt d'une quatrième chaîne de télévision, baptisée "S plus", lancée par la SSR et dirigée par Roy Oppenheim. Cette chaîne se veut jeune, innovatrice, non conformiste et "fonctionnera" à l'audimat. Déception pour les Romands et les Tessinois : la majeure partie des programmes sera en dialecte alémanique. Nul ne sait encore où le siège de la nouvelle chaîne sera installé, mais Bâle a déjà fait savoir qu'elle était prête à l'accueillir.

TAUX : L'Association suisse des locataires (Asloca) et l'Union Syndicale Suisse (USS) demandent aux banques de ramener leurs taux hypothécaires à 6%, espérant ainsi voir les loyers baisser à partir de l'automne prochain.

PROTECTION DES DONNÉES : Odilo Guntern, ex-Monsieur Prix, devient le nouveau préposé à la protection des données informatiques. Cependant, il ne pourra être réellement actif qu'à partir du 1er juillet prochain, date d'entrée en vigueur de la loi sur la protection des données informatiques.

POLITIQUE : 3 semaines après l'échec de la candidature de Christiane Brunner, une centaine de personnes fondent à Berne une association appelée "des femmes au Conseil Fédéral". Cette association veut lancer au

mois de juin une initiative demandant une représentation minimale de 40% de femmes au Conseil Fédéral, au Conseil National et au Conseil des États.

6 JUIN : Les opposants aux initiatives "40 places d'armes, ça suffit" et "Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat" coordonnent leurs activités. Un comité "Pour une défense nationale crédible" est mis en place à Payerne : il devra coordonner les actions menées par les comités et les associations romandes.

SPONSORING : Autorisé depuis un an à la radio et à la télévision, le sponsoring aura rapporté 6,8 millions de frs.s. à la Société Suisse de Radio et Télévision (SSR). Cette somme représente environ 3% des recettes publicitaires de la SSR et François Landgraf, directeur financier, s'estime satisfait de ces premiers résultats.

FORPRONU : Le Conseil Fédéral mettra 6 volontaires du Corps des gardes-frontières à la disposition de la Force de protection des Nations Unies (Forpronu). Ils seront, en qualité d'observateurs de la police civile, chargés de surveiller l'activité de la police des frontières de la Macédoine.

HCR : Le Haut Commissariat des Réfugiés (HCR) se voit attribué une somme de 11 millions de frs.s. par la Confédération.

SCHENGEN : Le Département Militaire Fédéral (DMF) va engager des négociations en vue de l'adhésion de la Suisse aux accords de Schengen.

JOUER : La chaîne américaine de magasins de jouets Toys "R" Us (plus de 600 magasins dans le monde), s'installe en Suisse. Dès l'automne prochain, des magasins ouvriront leurs portes à Carrouge (GE), Ecublens (VD), Spreitenbach (AG) et Dierikon (LU).

RÉJOUISSANT : Le géant de la chimie, Ciba, employeur de quelque 90554 personnes à tra-

vers le monde, va bien, merci. En deux ans, Ciba aura vu son bénéfice progresser de 50%, réalisant en 1992 un chiffre d'affaires de 22,204 milliards de frs.s. Et, selon Alex Krauer, Président directeur général, on peut s'attendre à une nouvelle hausse - même moins importante - en 1993.

ABB : Asea Brown Boveri va construire 2 centrales énergétiques combinées (gaz-vapeur) de 300 mégawatts en Chine, dans la province de Guangdong. La construction doit bientôt commencer et la mise en service est prévue d'ici 1995. Cette commande de 460 millions de frs.s. devrait avoir des répercussions directes sur les commandes passées aux usines suisses du groupe. En France par contre, la filiale du groupe helvético-suédois réduit ses effectifs d'environ 10%. L'usine de Décines (dans la région de Lyon), qui fabrique des moteurs basse tension pour pompes, arrête sa production et supprime ainsi 292 emplois. L'entreprise, qui a enregistré en 1992 une perte de 75 millions de FF., conservera cependant 70 personnes dans ses services commerciaux.

AVS : La 10ème révision de l'AVS est examinée par le Conseil National. Les députés se prononcent en faveur de la retraite à 64 ans pour les femmes, du principe de la rente individuelle et du bonus éducatif.

FEMMES : Les déléguées de l'Union Syndicale Suisse revendiquent la semaine de 35 heures et se mobilisent en faveur d'un référendum contre la retraite à 64 ans pour les femmes. Quant aux déléguées membres du Parti démocrate-chrétien, elles affirment leur volonté d'avoir "leur" conseillère fédérale.

PILATUS : Ernst Thomke, président du Conseil d'administration de Pilatus, licencie son directeur.



Walter Gubler s'est vu en effet reprocher d'avoir autorisé une deuxième livraison de Pilatus Porter à la Birmanie, alors qu'il savait que les avions de la première livraison avaient été équipés d'armements.

CHOMAGE : Le taux de chômage passe de 4,6% en janvier à 4,8% en février, soit près de 150.000 chômeurs. Vaud est le canton le plus touché. Les indemnités baissent par contre et sont ramenées à 70% du dernier salaire pour toute personne sans enfant à charge et touchant plus de 130 frs.s. par jour. L'Union Syndicale Suisse veut lancer un référendum contre cette mesure.

L'AFFAIRE : 3 pilotes de l'armée suisse et 6 d'Afrique du Sud ont participé à des échanges de 82 à 88. Le porte-parole du DMF confirme cette information parue dans plusieurs quotidiens suisses. Les Conseillers Fédéraux en charge à l'époque (MM. Chevallaz, Delamuraz et Koller) affirment n'avoir rien su de tout cela.

SONDAGE : Selon un sondage réalisé par "Le Matin", la "Berner Zeitung" et l'émission allemande "10 vor 10", près de 2 Suisses sur 3 seraient contre l'achat des FA-18, les femmes étant les plus nombreuses à exprimer leur opposition.

LÉGION D'HONNEUR : Pierre Aubert, ancien Conseiller Fédéral et chef du DFAE de 78 à 87, reçoit les insignes de grand officier de la Légion d'Honneur. M. Aubert est le seul Suisse à porter ces insignes puisque, selon le règlement de la Légion d'Honneur, seules 15 personnes étrangères peuvent être honorées de ce grade entre la période allant du 1er janvier 1991 au 31 décembre 1993.

EXTENSION : Ringier poursuit son extension à l'Est et édite désormais "Cash" en Pologne. La 1ère édition tire à 60.000 exem-

plaires. C'est la quatrième fois que le groupe de presse zurichois adapte la formule de son hebdomadaire économique lancé en 1989. Il y a peu, les Bulgares s'en voyaient proposer une version, tandis que fin 92, les 60.000 premiers exemplaires de "Capital" étaient mis en vente en Roumanie.

NATIONALITÉ : En 1992, 10203 personnes ont acquis la nationalité suisse. Ils étaient 5872 en 1991. Une différence qui s'explique par l'entrée en vigueur le 1er janvier 1992 de la nouvelle loi sur la nationalité.

EEE : L'initiative populaire "Pour notre avenir au coeur de l'Europe" lancée par le comité "Né le 7 décembre", récolte plus de 50.000 signatures en un mois. Le mouvement, qui demande l'entrée de la Suisse dans l'Espace Economique Européen, espère réunir les 100.000 signatures nécessaires d'ici l'été prochain.

VIGNETTE : La Commission des transports du Conseil des Etats se dit favorable à une vignette autoroutière à 40 frs.s dès 1995. Elle préconise aussi une augmentation de la taxe sur les poids lourds.

CROIX ROUGE : La Croix Rouge Suisse crée un fonds d'aide aux personnes contaminées par le virus du sida lors d'une transfusion sanguine. On estime en effet que 140 à 170 personnes ont été infectées entre 1982 et 1985. Une augmentation de 0,5% des prix sur les conserves de sang et de plasma permettra à la Croix Rouge d'alimenter ce fonds.

HAUTES ÉCOLES : La Conférence Universitaire Suisse (CUS) crée deux nouveaux organes, l'Assemblée de la CUS et le Conseil politique universitaire, qui doivent renforcer la compétence des cantons universitaires en matière de coordination et de planification. Le Conseil Fédéral

doit encore donner son approbation.

CHOMAGE : Les journalistes ne sont pas non plus épargnés par le chômage. On estime en effet que 5,2% d'entre eux sont sans emploi. Le taux en Suisse romande est évalué à 9%. Zurich et Vaud sont les cantons les plus touchés: ils sont respectivement 110 et 74 journalistes à être actuellement sans travail.

RÉFÉRENDUM : Le comité central du parti du travail lance un référendum contre l'arrêté fédéral urgent relatif à l'assurance-chômage. Il s'oppose en effet à la réduction du taux d'indemnité de 80 à 70% pour les chômeurs sans charge de famille et touchant une indemnité journalière de plus de 130 frs.s. Le parti envisage également la possibilité de lancer une initiative contre le relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes.

SERVICES : Les PTT offrent désormais aux éditeurs la possibilité de distribuer leurs journaux le matin, ce qui n'avait pas été envisagé du temps du plein emploi, par manque de personnel disponible. La distribution sera faite par des employés des PTT ou par des porteurs mandatés. Mais, pour d'évidentes raisons de coûts, les régions isolées ne pourront être desservies.

DIPLOMATIE : La maladie l'avait contraint à renoncer à sa charge de Conseiller Fédéral, mais il ne s'arrête pas pour autant. René Felber est en effet nommé rapporteur spécial dans les territoires occupés par Israël, par la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU.

NOUVEAU QUOTIDIEN : L'édition dominicale du "Nouveau quotidien" devrait cesser de paraître. En effet, le journal, qui fêtera bientôt son deuxième anniversaire, n'a jamais réussi à faire décoller les ventes de l'édition du

dimanche, malgré de nombreuses opérations promotionnelles. Après plusieurs mois de réflexions, la direction du quotidien devrait décider d'arrêter les parutions dominicales à la fin du mois de mai.

Publicité

HOME D'ENFANTS

Marie José

Depuis plus de vingt ans, Otto et Marie-José Anderegg accueillent des enfants (de 3 à 15 ans) de toutes nationalités pendant les vacances scolaires. Les activités proposées bénéficient d'un encadrement qualifié, garant de sécurité pour les enfants. Etablissement agréé par l'Etat de Vaud.

En été :

- Cours de langues : anglais, français, allemand.
- Rattrapage scolaire.
- Balade en montagne.
- Tennis, piscine, équitation, vélo.
- Athlétisme et jeux d'équipes.
- Bricolage et activités artistiques.

En hiver :

- Cours de ski, donnés par Otto Anderegg, professeur de l'Ecole Suisse de Ski. Corrections vidéo.
- Ski de fond.
- Patinage et luge.

Home d'enfants Marie-José. 1837 Château d'Oex - Vaud / Suisse. Tél. 19 41 29 4.7154 Téléx 94 00 22.

Antenne Parisienne : Viviane Harif. 27, rue du Sahel - Paris 12^e. Tél. 1 43.07.10.58.